



CC Brie Nangissienne (Siren : 247700701)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Nangis
Arrondissement	Provins
Département	Seine-et-Marne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	29/08/2005
Date d'effet	29/08/2005

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Gilbert LECONTE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	28 place Dupont-Perrot
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	77370 Nangis
Téléphone	01 .6 4. 01 .1 3. 82
Fax	01 .6 4. 01 .2 3. 80
Courriel	contact@brienangissienne.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	16 763
Densité moyenne	74,81

Périmètre

Nombre total de communes membres : 15

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
77	Châteaubleau (217700988)	346
77	Clos-Fontaine (217701192)	272
77	Fontains (217701903)	244
77	Fontenailles (217701911)	1 073
77	Gastins (217702018)	710
77	Grandpuits-Bailly-Carrois (217702117)	1 024
77	La Chapelle-Rablais (217700897)	987
77	La Croix-en-Brie (217701473)	685
77	Nangis (217703271)	8 463
77	Quiers (217703818)	686
77	Rampillon (217703834)	811
77	Saint-Just-en-Brie (217704162)	241
77	Saint-Ouen-en-Brie (217704287)	870
77	Vanvillé (217704816)	163
77	Vieux-Champagne (217704964)	188

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 24

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Electricité, Gaz <i>Suivi des projets d'aménagement éolien</i>
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif <i>gestion de l'assainissement autonome neuf et ancien : instruction des dossiers, suivi technique, exécution des contrôles obligatoires(diagnostic et périodiques), travaux de réhabilitation des installations, participation facultative à l'entretien et à la réhabilitation.</i>
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>élimination (collecte + traitement) et valorisation des déchets des ménages et des déchets assimilés à compter du 01/01/11.</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>élimination (collecte + traitement) et valorisation des déchets des ménages et des déchets assimilés à compter du 01/01/11.</i>
- Autres actions environnementales <i>aide à l'information de la population avec les organismes concernés sur la protection en matière d'environnement (protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques, énergie renouvelable, etc...)</i>

Sanitaires et social

- Activités sanitaires

au titre du groupe des compétences facultatives : Santé - Mise en oeuvre d'actions en faveur de la santé : étude de faisabilité pour la création et la gestion d'une maison de santé et/ou d'un pôle de santé.

- Action sociale

Etude des besoins des 12/18 ans et de la mise en place des moyens et structures permettant d'y répondre.

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

Etude de faisabilité, création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques qui sont d'intérêt communautaire. Les zones d'activité existantes restent de la compétence des communes qui en sont à l'initiative.

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Actions de développement économique d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire les actions suivantes : - étude et observatoire du tissu économique local, - création et gestion d'une bourse des locaux sur le territoire, - promotion, communication, prospection et animation économique favorisant l'implantation des entreprises et le développement économique sur le territoire de la Brie Nangissienne, - mise en place d'un service développement économique intercommunal ayant pour mission l'appui notamment financier, le conseil aux entreprises, artisans et porteurs de projet et la mise en relation avec les organismes (consulaires et autres) dont la mission est d'apporter une aide aux entreprises, - accompagnement et soutien des commerces dans le cadre du maintien et du développement du commerce dans les communes rurales (moins de 2000 habitants) hors opérations d'investissement, - construction, réhabilitation et gestion d'immobiliers à vocation d'activités économiques situés sur les zones d'activités de la Communauté de communes de la Brie Nangissienne. Soutien aux associations d'aide à l'emploi ou accueil, information, orientation, suivi, mise en relation des demandeurs d'emploi résidant sur le territoire avec les entreprises du territoire et les structures et services de l'emploi, de formation et d'insertion.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

Création et gestion des nouvelles structures muséales ;

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Etudes qualitatives et quantitatives relatives à la situation du territoire en matière d'équipements sportifs, au développement des pratiques sportives et de leur animation ;

- Activités péri-scolaires

Etudes permettant l'amélioration du service rendu à la population dans l'espace communautaire dans les domaines de la petite enfance, de l'accueil pré, post et péri scolaire, des accueils de loisirs et de la restauration collective ; - Création, gestion, fonctionnement des relais assistants maternels itinérants. - Création, gestion et fonctionnement des micro-crèches et des jardins d'éveil - Gestion et fonctionnement de l'accueil de loisirs de Grandpuits-Bailly-Carrois à compter du 1er septembre 2010. - Création, gestion, fonctionnement des nouveaux accueils de loisirs. Les accueils de loisirs déjà existants, à l'exception de celui de Grandpuits-Bailly-Carrois et de Fontenailles, restent de la compétence des communes qui en ont la charge.

- Activités culturelles ou socioculturelles

Etudes des besoins de la population en matière d'activités et d'actions culturelles; - Mise en place et gestion d'un ludobus itinérant dans les différentes communes de l'intercommunalité ; - création et gestion des nouvelles structures muséales - gestion et soutien, notamment financier, de manifestations culturelles présentant un caractère communautaire. Actions socioculturelles : soutien notamment financier à la mise en place d'activités ou actions socioculturelles présentant un caractère communautaire.

- Activités sportives

Etudes qualitatives et quantitatives relatives à la situation du territoire en matière d'équipements sportifs, au développement des pratiques sportives et de leur animation ; - Mise en place et gestion d'une école multisports intercommunale et itinérante.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

élaboration, suivi, modification et approbation du SCOT

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

création et aménagement de ZAC à vocation uniquement économique située sur le territoire de la CC, selon l'intérêt communautaire défini dans la compétence "actions de développement économique."

- Organisation des transports non urbains

Etudes des besoins de la population en matière de transport et de déplacement, valorisation des différents modes de transport existant, coordination du développement et de l'amélioration des différents modes de transport sur le territoire communautaire ; - Aide au covoiturage et transport solidaire afin de développer le lien social. Habilitation à exercer, pour le compte du STIF, par voie de convention conclue dans les conditions prévues par l'article 1er de l'ordonnance n° 59-151 du 7 janvier 1959 modifiée, des compétences en matière de transport à la demande

- Etudes et programmation

études visant à dégager, en conformité avec les documents d'urbanisme existants ou à venir, une cohérence entre les politiques communales pour l'utilisation de l'espace en concertation avec les autres communes.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Gestion, création, aménagement, signalisation et entretien des voies permettant l'accès aux zones d'activités économiques communautaires à partir d'une voie communale, départementale ou nationale ; - Etudes pour la gestion, création, aménagement, signalisation et entretien des voies de circulation et des espaces de stationnement utilisés par les transports scolaires et lignes régulières au sein de la communauté de communes ; - Etudes pour la programmation et la mise en commun de moyens pour l'entretien des abords et voies communales. - Itinéraires de randonnée d'intérêt communautaire. Ces itinéraires de randonnée devront permettre, in fine, une interconnexion contribuant à constituer un réseau de découverte des territoires communaux dans leur ensemble. La compétence communautaire s'exerce en : création, mise en place de balisage, de panneaux d'information et de mobilier et promotion. Un inventaire des itinéraires de randonnée intercommunaux est joint en annexe aux statuts de la communauté de communes de la Brie Nangissienne.

Développement touristique

- Tourisme

Développement de la vocation touristique du territoire en lien avec les organismes existants ; - Mise en valeur et promotion du patrimoine archéologique situé sur le territoire de la CCBN.

Logement et habitat

- Politique du logement social

Aide à l'information de la population avec les organismes concernés sur la construction et la réhabilitation ; - Réalisation d'une étude de l'habitat ; - Elaboration d'un inventaire du bâti en mutation sur le territoire sur le territoire intercommunal.

Infrastructures

- Pistes cyclables

Etude pour l'élaboration de voies de circulation douce.

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

conception, construction, exploitation et commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques et activités connexes à l'intention des habitants du territoire de la CC.

- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage

Réalisation et gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage située à Nangis au sein du SMEP Almont Brie Centrale

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
77	Syndicat mixte fermé études et programmation pour la révision du SCOT Almont Brie Centrale (257704643)	SM fermé	44 021
77	Syndicat de la région de Montereau Fault Yonne pour le traitement des ordures ménagères (SIRMOTOM) (257701748)	SM fermé	52 044
77	Syndicat mixte fermé est Seine et Marne pour le traitement des ordures ménagères (SMETOM GEEODE) (257705293)	SM fermé	88 135
77	Seine-et-Marne numérique (200036481)	SM ouvert	688 944

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)